



Éléments pour le DOB 2018

Conseil municipal du 02 mars 2018



Calendrier Budgétaire BP 2018

Phase 1 : Calendrier des opérations, Cadrage budgétaire et OB provisoires
(muni du 09 octobre 2017)

Phase 2 : Préparation du budget de fonctionnement des services et propositions d'investissements (nov. 2017 - mi-janvier 2018)

Phase 3 : Détermination des Orientations Budgétaires (OB) et Projet de Budget Primitif (BP)

Mardi 30 janvier - Muni : prospective, détermination des OB, priorisation des investissements

Samedi 03 février- Majorité : OB et « accents 2018 »

Vendredi 09 février : Commission Ecofi sur projet d'OB

CM du 02 mars 2018 : Débat sur les OB et les investissements envisagés

Phase 5 : BP 2017 définitif et vote

Mardi 13 mars - Ecofi : Présentation des projets de BP 18

CM du 30 mars : Vote des BP 2018

CM du 02-03-2018





Rappel - Axes politiques du mandat (développement durable et qualité de vie)

- **La politique sociale : équité et solidarité, bien vivre ensemble, mixité sociale et intergénérationnelle** (soutien à l'éducation, à la culture et au sport pour tous, au logement et actions sociales, aux associations, attention à l'accessibilité, à la sécurité, au développement de la citoyenneté)
- **L'aménagement de la ville** (quartier durable, projet du cœur de ville, plan de déplacements)
- **L'amélioration énergétique** (actions sur logements sociaux, bâtiments communaux, éclairage public, ressources alternatives...)
- **L'emploi et l'activité économique** (contribuer au maintien / développement / diversification des activités et des emplois, à l'insertion professionnelle)
- **La qualité de l'environnement** (préserver la biodiversité et les espaces naturels et agricoles, protéger des risques, développer les espaces publics et les cheminements doux)
- **Equité et solidarité au sein du territoire du Grésivaudan, tout en faisant reconnaître le rôle de centralité de Crolles**

CM du 02-03-2018



Rappel - **Stratégie budgétaire pour le mandat**

- **Dégager une capacité d'investissement suffisante pour assurer la maintenance des infrastructures et du matériel** nécessaires au fonctionnement des services publics (env. 800 000€/an d'épargne nette).
- **Agir pour réduire les dépenses, sans réduire la qualité des services, pour maintenir un niveau de recettes suffisant, avant d'envisager d'augmenter les taux d'imposition.**
- **Eviter de recourir à l'emprunt.
Ne pas dépasser 10% de taux d'endettement.**

CM du 02-03-2018





UN CONTEXTE TOUJOURS EN EVOLUTION

Recettes de fonctionnement (à nouveau en baisse globalement)

- ❑ **Revalorisation des valeurs locatives** : + 1,2% (vs 0,4% en 2017) soit environ **+ 80 000€** de recette fiscale avec la croissance physique
- ❑ **Contribution à l'effort de redressement des comptes publics** :
 - ➔ Maintien du dispositif : **-164 000€ déduits des recettes fiscales (id. 2017)**
 - ➔ Minoration de la DCRTP : **-118 000€** (452 000€ en 2017)
- ❑ **Réforme de la taxe d'habitation** : 30 % de dégrèvement en 2018 (puis 65% en 2019 et 100% pour 80% des foyers en 2020) – Dégrèvement pris en charge par l'Etat sur la base de la situation 2017.

Dépenses de fonctionnement (en hausse)

- ❑ **Gel du FPIC à compter de 2018** (= 422 000€ en dépense)
- ❑ **Augmentation de 1,7 point de la CSG** (coût de 57 000 € compensé quasi intégralement = surcoût de 4 000€)
- ❑ **Une incitation à limiter la hausse des dépenses à 1,2 %** (taux d'inflation prévu)
- ❑ **Mise en adéquation du régime indemnitaire à la cotation des postes de la commune** (+ 55 000€). Mise en place du CIA en 2019.
GVT (+ 44 000).

CM du 02-03-2018



Proposition d'Orientations Budgétaires 2018

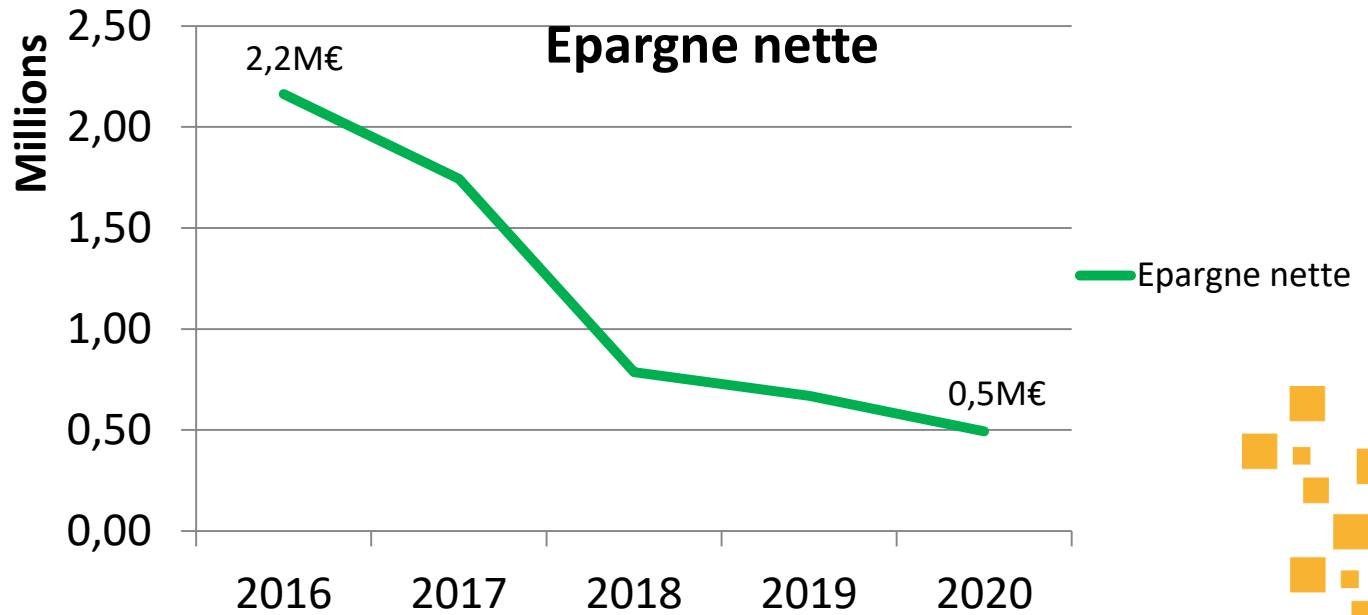
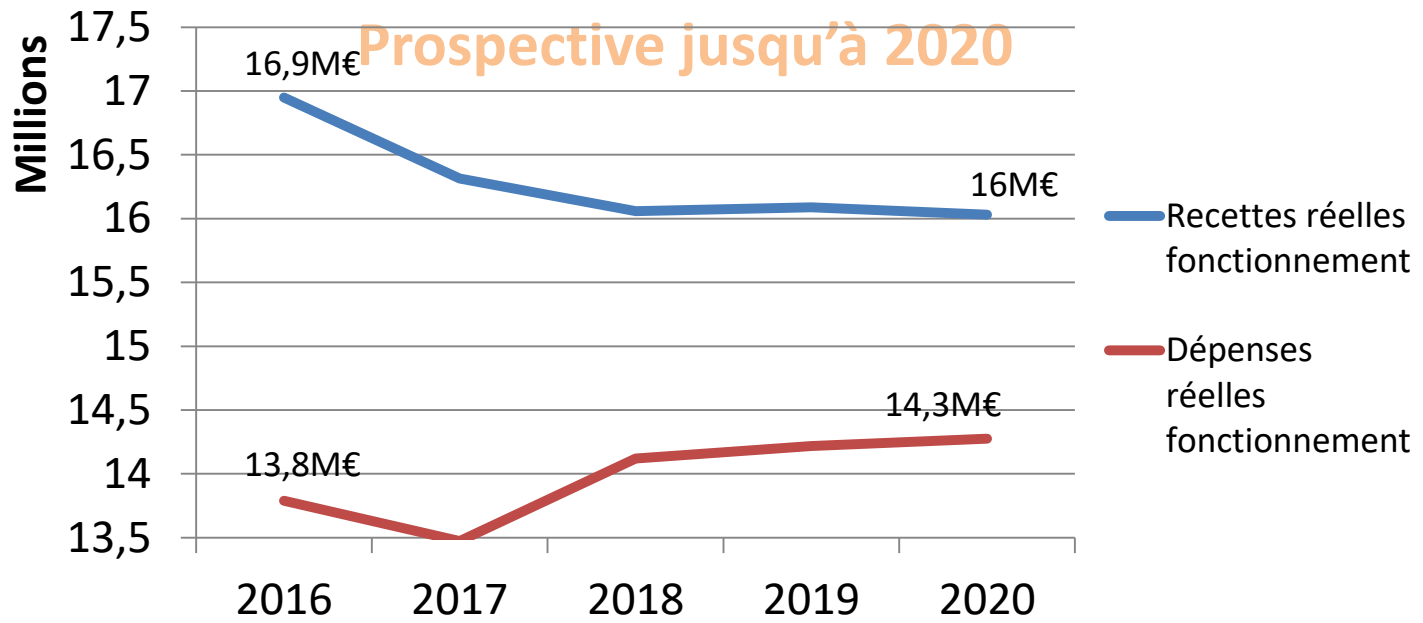
- **Maîtriser la progression des dépenses de fonctionnement en conservant la qualité des services, voire en l'améliorant** (gestion des CNI et passeports)
- **Maintenir les mêmes taux pour les impôts locaux, soit :**
 - TH (Taxe d'habitation) : 11,73%
 - TFB (Taxe sur le foncier bâti) : 20,92%
 - TFNB (Taxe sur le foncier non bâti) : 61,11%
- **Pas d'emprunt nouveau** (capacité d'autofinancement suffisante)

CM du 02-03-2018





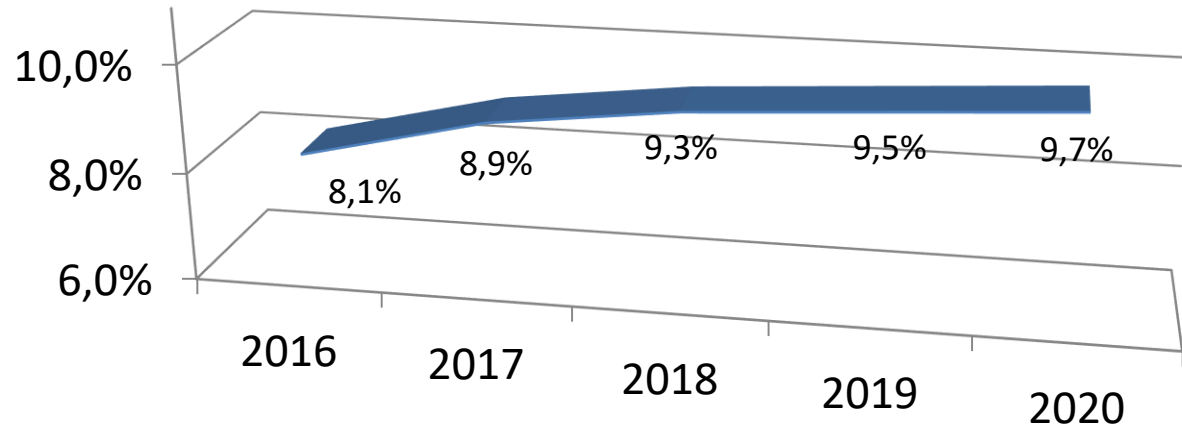
CM du 02-03-2018



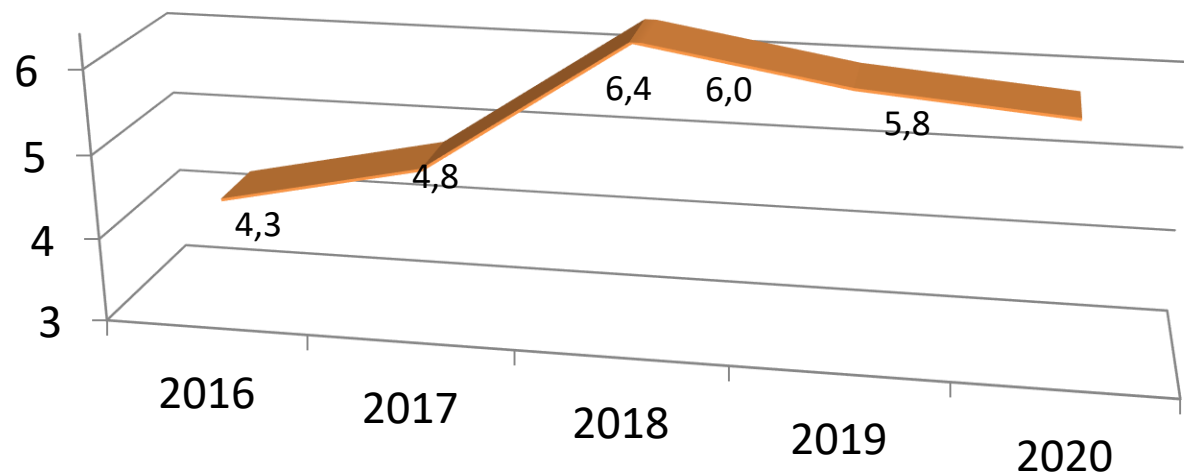


Dette de la commune

Taux d'endettement



Capacité de désendettement (en années)

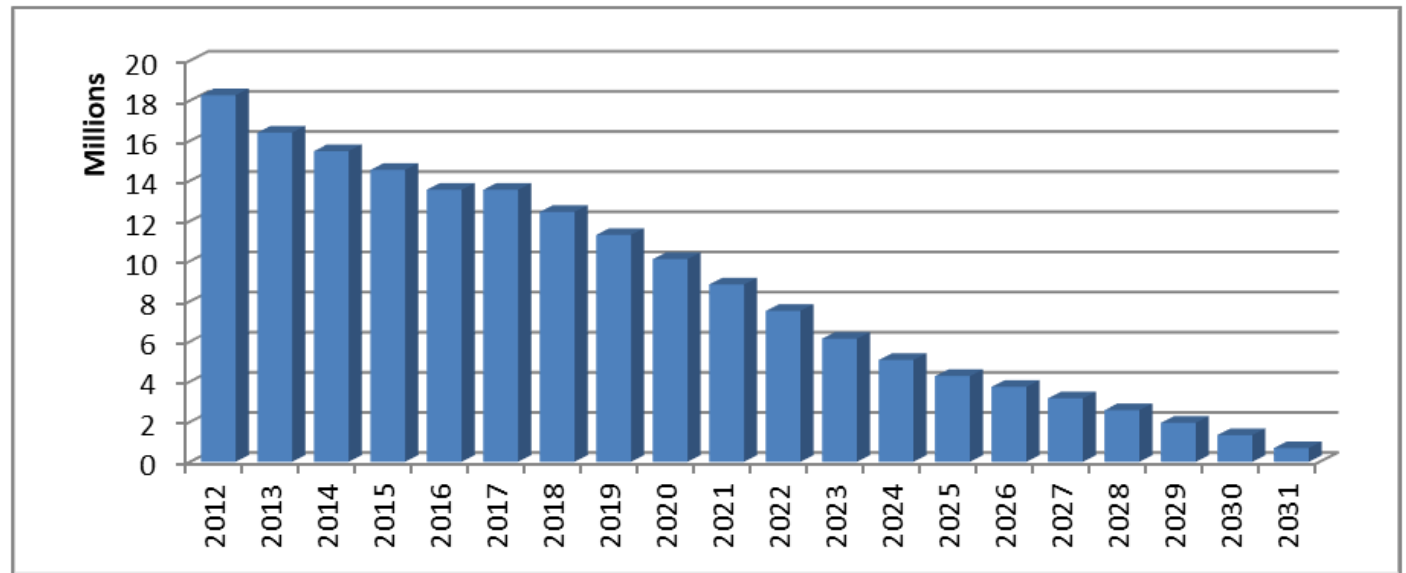


CM du 02-03-2018





Profil d'extinction de la dette communale



CM du 02-03-2018



Grandes masses prévisionnelles 2018 (en M€)

Recettes Fonctionnement

Recettes liées à la fiscalité	13.9 M€
TH, TFB, TFNB	5,38
AC	7,13
FNGIR + DCRTP	1,19
Droits de mutation	0,25
Contrib Fonds de soutien	0,03 M€
Dot., subv et autres produits des services	2,1 M€
	= 16 M€

Dépenses Fonctionnement

Personnel	8,15 M€
Autres charges	5,02 M€
FPIC	0,42 M€
Contrib effort de redress.	0,16 M€
Intérêts de la dette	0,37 M€

= 14,1 M€

Epargne brute

= 1,9M€

Capacité pour investir

Epargne brute	1,9
Excédent fonct. 2017 estimé	4,7
Reprise résultat 2017	1
Recettes 2018 (FCTVA, subv. Ventes)	1,22
	= 8,8M€

Dépenses d'investissement

Remb. Dette +cautions	1,1 M€
Remb. avance 2015 FCTVA	0,2 M€

Investissements

7,5 M€

Projets en AP-CP (en cours ou prévus)	2,7
Maintenance Patrimoine et Matériels	1,1
Travaux et Acquisitions	3,7

= 8,8 M€

Orientations d'investissements 2018 - 2020

➤ En 2018 : accélération des investissements

AP/CP 2018 : suite éclairage à détection ; écoles : finir soleil + rénovation GS Ardillais Chartreuse ; suite accessibilité ; Digue du Fragnès

Accents « TA » : suite projets structurants (cœur de ville, quartier durable) ; extension skate park ; urbanisme (modif PLU et RLP) ; importants travaux de voirie et fin enfouissement réseaux secs ; travaux cimetièrè ; extension EPJ

➤ Pour les 2 ans à venir :

- ❑ Logements (écoquartier, Triangle, abords rue des sources)
- ❑ Aménagement « cœur de ville » (dt rue de la Perrade)
- ❑ Finaliser le plan de déplacements et plan de jalonnement + travaux
- ❑ Importants travaux de curage et d'aménagement pour les étangs de Montfort
- ◆ AP/CP : Finir l'accessibilité ; Poursuivre la rénovation énergétique (éclairage et bâtiments publics)
- ✧ Projets d'Infrastructures à construire : chambre funéraire, résidence séniors, cuisine centrale (partenariat avec le Département)